



*Compte Rendu  
de la réunion des responsables de la FSM  
avec Mr F. Brunelle,  
Conseiller Technique du Ministre de la Solidarité,  
de la Santé et de la Famille*

**jeudi 17 février 2005**

*Responsables de la FSM*

J. Barrier, Président,  
O. Goeau-Brissonnière, Vice-Président,  
F Brudon, Secrétaire Générale

*1 - Rôle et missions de la FSM*

prise de conscience du Conseiller de toute la dimension prise par la FSM qui dépasse maintenant largement les simples champs scientifique et de la formation des Sociétés Savantes. Il lui paraît capital qu'une fédération des structures nationales professionnelles de spécialités médicales puisse jouer un rôle important et même disposer de prérogatives vis-à-vis des tutelles, de la HAS et des CNFMC. La FSM a un simple statut d'association (loi 1901), mais F. Brunelle souhaite qu'elle soit mieux reconnue au plan institutionnel et politique.

Les responsables de la FSM ont rappelé que nous avons déjà de multiples chantiers avec l'ANAES (Directeur Mr Coulomb) et maintenant avec l'HAS (Mr Coulomb est toujours Directeur) : BFES, nomenclature, actes à risque etc.

La FSM a un représentant désigné par le Ministre dans deux des CNFMC ; nous avons rappelé que nous avons eu un candidat pour le CN des libéraux. Il est conscient que la FSM représente aussi les libéraux.

Il va demander que la FSM fasse un exposé de ses missions, activités et propositions lors de la session plénière officielle devant le Ministre lors de la "grand messe" de mise en application des textes FMC et EPP.

*2 - FMC et EPP*

- les décrets sont en voie de finalisation. La dernière mouture a été relue avec les Présidents des 3 CN.FMC le 16 février avec des objectifs de simplification. Le Conseiller regrette que la copie des 3 CNFMC soit parfois différente, arguant du fait que "tous font de la médecine". Le comité de coordination, dont nous lui avons rappelé qu'il est propositionnel et non pas décisionnel parviendra-t-il à homogénéiser les travaux des 3 CNFMC? Cela est souhaité par F Brunelle, au risque de remettre en cause la séparation des différents CNFMC (ceci n'a pas été dit expressément mais suggéré). Les libéraux, les hospitaliers et les salariés doivent être traités de façon égale pour la validation de leurs FMC et EPP.

- la mise en place des Conseils Régionaux de FMC lui semble susceptible de compliquer singulièrement le fonctionnement du système. Rappelons qu'il était dernièrement prévu de mettre en place des CR.FMC de composition plus restreinte auprès des Conseils Régionaux de l'Ordre des Médecins. Le Conseiller a de sérieux doutes sur l'intérêt de ces CR.FMC. La validation des efforts de FMC ne pourrait-elle pas bénéficier d'une véritable automatisation et de l'apport d'Internet ? C'est là qu'il estime devoir recommander les investissements financiers.
- nous avons rappelé la démarche qualité de la FMC lancée par la FSM. Il trouve tout à fait excellente l'opération d'évaluation des congrès.
- Pour le Conseiller, il est hors de question que la FMC pâtisse de la mise en place de l'EPP. L'image qu'il a utilisée est : "ce n'est pas parce qu'une voiture a un contrôle technique systématique régulier et obligatoire qu'elle ne doit pas être entretenue et réparée".
- Le Conseiller nous a demandé nos liens avec l'Université (FMC-Université). Nous lui avons expliqué que la FSM avait une relation fonctionnelle systématique (invitations réciproques à nos réunions) mais que la formation des spécialistes hospitaliers et libéraux, si elle bénéficiait de l'offre des diplômes universitaires et des experts de la Faculté, se faisait essentiellement dans les congrès des Sociétés Savantes.(centaines de milliers de journées médecins de formation... non coûteuses pour les pouvoirs publics).

### *3 - Démographie médicale*

la création de filières au coup par coup élaborées en urgence en raison de problèmes aigus et médiatisés lui paraît malsaine : "si on continue, on va dans le mur et toutes les disciplines devrait être filiarisées".

Il faudrait mettre en place un dispositif permettant les réglages des flux au plus près des besoins année après année. La régulation des flux devrait être un chantier majeur des Sociétés Savantes et des structures nationales des spécialités. Les professionnels sont en effet incontournables, tant pour proposer un système d'analyse des besoins que pour identifier les problèmes spécifiques de chaque spécialité.

Nous avons rappelé que la démographie médicale avait été le thème des Journées d'Automne de la FSM, il y a 3 ans, avant même le rapport du Doyen Berland.

### *4 – Europe*

le Conseiller regrette que la France ne soit plus représentée à l'UEMS. Il souhaite vivement que la FSM réfléchisse à la résolution de ce problème d'ordre politique au sens large du terme. La FSM devrait s'y investir elle-même comme les sociétés médicales des autres pays européens l'ont fait. Il est conscient que le fonctionnement de l'UEMS n'est pas toujours idéal, mais dit-il : "nous devrions prendre les rennes".

Nous lui avons rappelé notre intérêt pour l'Europe, que nous avons lancé une enquête parmi nos membres et qu'un séminaire serait consacré à ce thème avant l'été.

5 - Le Conseiller F. Brunelle serait très sensible à une invitation personnelle à nos prochaines Journées d'Automne.

De même, il souhaite être abonné à notre lettre électronique, « même si c'était payant », nous a-t-il dit !